

**“ C’EST POUR MA RACE  
ET POUR MA PROVINCE ”**

---

“ Savez-vous pourquoi je suis dans le cabinet Meighen? J’y suis pour la race canadienne-française d’abord, pour la province de Québec d’abord, mais aussi pour le Canada tout entier pour que la province de Québec prenne la place à laquelle elle a droit dans l’administration du pays.”

---

**TEXTE DU DISCOURS PRONONCÉ, LE 13  
OCTOBRE 1921, AUX TROIS-RIVIÈRES, PAR  
L’HONORABLE DR NORMAND  
PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ**

---

**“ Meighen est l’ami de notre province ”**

FC  
555  
N675  
1921

# “C’est pour ma race et pour ma province”

---

AU MILIEU DE L'ENTHOUSIASME GENERAL, L'HON. Dr. L.-P.  
NORMAND, PRESIDENT DU CONSEIL PRIVE, INAUGURE  
LE 13 OCTOBRE, SA CAMPAGNE AUX  
TROIS-RIVIERES

---

L'HON. L. P. NORMAND

Que mes premières paroles soient des paroles de reconnaissance à mes concitoyens, qui sont venus, si nombreux ce soir, nous permettre de leur expliquer notre conduite. Que mes paroles suivantes soient un hommage rendu à nos femmes trifluviennes qui, par leur présence, nous font comprendre que, si, par extraordinaire, il y a actuellement dans le pays une loi qui leur donne le droit de vote, si, par extraordinaire, nos femmes sont appelées, comme nous les hommes, à juger la politique actuelle de ce pays, le devoir de la femme dans cette circonstance est le devoir que la femme a toujours rempli depuis la création du monde : sauver toutes les situations en péril. Et je suis sûr que la femme canadienne, cette année, saura garder le pays du péril dans lequel il se trouve, et que, le danger étant passé, elles sauront retourner aux saines traditions et reprendre le vrai rôle que le Créateur leur a voué.

Vous avez tout à l'heure entendu quelques-uns des orateurs vous faire l'exposé de la nécessité de la coopération pour l'administration de notre pays. M. le notaire Trudel a débuté en disant qu'en des circonstances aussi difficiles, il s'est trouvé un nombre de Canadiens-français, assez grands et assez généreux pour se tendre la main, et former ce bel acte que nous appelons l'Acte de la Confédération.

A cette époque, sir John Macdonald, d'une part, sir Georges-Etienne Cartier, de l'autre, ont posé pour le Canada un acte d'administration qui a fait toute la grandeur, le développement du Canada, puisque ce développement s'est fait surtout depuis 1867 à venir jusqu'à 1896.

C'est alors que la première question difficile s'est présentée devant le peuple du Canada et qui a été la première cause de la friction des races, je veux parler de la grande question des écoles du Manitoba.

### LE VÉRITABLE BILL RÉMÉDIATEUR

L'histoire dira — et ceux qui sont plus vieux parmi vous le savent — que c'est à cette époque que le beau et grand parti conservateur, qui avait à sa tête sir Charles Tupper, a présenté devant le pays le véritable bill rémédiateur. La province de Québec, ayant pour la diriger à cette époque, comme chef de l'Opposition, le vénéré sir Wilfrid Laurier.... (Applaudissements) .... Vous pouvez applaudir sir Wilfrid Laurier, je l'aime autant que vous, et je l'ai toujours respecté comme vous autres. Je suis heureux de reconnaître les grands Canadiens qui appartiennent à mon pays ; je suis heureux de proclamer qu'avec l'aide de la province de Québec, il a pu prendre les rênes du pouvoir pour l'administration du pays. Seulement, après le retour en Chambre en 1896, lorsqu'est venue cette question du règlement des écoles du Manitoba, sir Wilfrid Laurier a tenté de faire un bill rémédiateur comme celui qu'avait fait sir Charles Tupper, mais devant l'obstruction qu'on lui a faite — vous vous rappelez la fameuse clause 16 du bill — sir Wilfrid Laurier a été obligé de faire ce qu'on appelle le règlement des écoles du Manitoba. L'histoire s'écrira dans ces lignes. Quelques années après, comme vous le disait le notaire Desroches, Laurier étant en Europe a reconnu dans une conférence impériale où les premiers ministres des Dominions étaient réunis, la nécessité de la participation des Dominions à la défense du Royaume-Uni. Et la réalisation n'a pris que quelques années, puisqu'en 1900, la première guerre où le Canada a été appelé à contribuer, la guerre anglo-boer, a éclaté. Ce fut la première guerre où pour la première fois le Canada est sorti de son administration autonome, en contribuant aux guerres de l'Empire.

1900 a vu une deuxième friction de races, et tout le monde se rappelle encore le magnifique geste fait par Henri Bourassa, qui a résigné son siège en Chambre et qui est allé se présenter à l'électorat. Un peu plus tard est venue la modification à la loi de la milice de la Confédération, dans laquelle on a mis comme clause une obligation à la participation. Un peu plus tard encore, vous le savez, nous avons eu la question de la marine de guerre, et ensuite les élections de 1911. A la

suite des élections de 1911, est venue la question des écoles du Keewatin, et vous avez encore vu là une friction de races. Mais là où la friction est devenue plus grande, c'est lors de la participation du Canada à la guerre, et lorsqu'il s'est agi d'envoyer le Canada contribuer à la défense de l'Empire.

### LIBERAUX ET CONSERVATEURS S'UNISSENT

A la suite de la déclaration de la guerre en 1914, est venue la fameuse question de la conscription qui, à l'heure actuelle, semble être le motto de tous ceux qui montent à la tribune. Or, la conscription, ce n'est pas une question de principe, celle-là. La contribution du Canada et des Dominions à la défense de l'Empire : voilà une question de principe, parce qu'il s'agit de savoir si le Canada doit défendre ses propres territoires, ses limites, ou si le Canada doit défendre l'Empire de l'autre côté de l'océan. La conscription n'est pas une question de principe, mais simplement un mode d'administration. J'y étais encore opposé, parce que je considérais que c'était une mauvaise façon d'agir, et j'y suis encore opposé. Ce n'est pas une question de principe et lorsqu'il ne s'agit pas d'une question de principe, tout le monde a le droit et la liberté de penser comme il voudra.

Je viens de vous signaler là une grande cause de friction entre les deux races. Nous avons eu ensuite les élections de 1917 où nous avons laissé passer les candidats protectionnistes de la province de Québec afin de faire bien comprendre à nos administrateurs que la province de Québec avait des réclamations et des revendications à faire.

### OU SONT LES RESPONSABILITES

Si nous jetons un coup d'oeil rétrospectif, afin de comprendre où sont les responsabilités, nous sommes obligés de dire que les responsabilités premières ont appartenu au parti libéral. La première participation du Canada aux guerres de l'Empire, a été faite par le parti libéral, comme je le disais tout à l'heure. La première friction est due au parti libéral ; c'est la question de la marine. Et quand est arrivée la question de la guerre, est-ce que le parti libéral s'est menti à lui-même ? Non,

messieurs, je dois dire que le chef libéral de l'époque, sir Wilfrid Laurier, que je nommais tout à l'heure et que je nomme encore, dans ces années de 1914, 1915 et 1916, n'a pas manqué, sur toutes les tribunes et dans toutes les circonstances, de le déclarer. Il a même pris la peine d'écrire un manifeste à la province de Québec, pour dire que la contribution, la participation lui étaient chères, qu'il en était de tout coeur et qu'il voulait que la province de Québec en fût. En voulez-vous des preuves ? Permettez-moi de vous lire ce que sir Wilfrid Laurier disait, le 18 août 1911 : "J'ai souvent déclaré que si la mère-patrie était jamais en danger, ou si elle était jamais menacée de danger, le Canada l'aiderait de toute la force de son pouvoir." Ce sont là les paroles de sir Wilfrid Laurier. Il disait en 1916, le 8 février, alors que la guerre battait son plein : "Dans les circonstances actuelles, le Canada n'a rien autre chose à faire que ce qu'il a fait : se placer à la disposition de l'Angleterre toutes ses ressources en hommes et en argent." Est-ce assez clair ? Dans une autre circonstance, sir Wilfrid Laurier disait : "Que les feux s'allument sur les collines, que sonnent les trompettes de guerre, et les colonies répondront à l'appel de la trompette anglaise". Est-ce encore assez clair ? Voulez-vous une autre opinion de sir Wilfrid Laurier ? Le 10 décembre 1915, parlant à Montréal, au Monument National, il disait : "Je déclare de suite que si j'étais au pouvoir, j'aurais fait la même chose que le gouvernement a fait." Ici encore, est-ce assez clair ? Bien, êtes-vous convaincus que le parti libéral n'a pas menti à sa politique de participation ?

Et il y a plus que cela, messieurs. Quand le pays, qui avait à sa tête un gouvernement conservateur, quand le gouvernement a été appelé à poursuivre l'oeuvre de participation à la guerre, savez-vous ce qu'a fait le gouvernement conservateur à cette époque ? Le cabinet qui se composait d'une vingtaine de ministres a démissionné de moitié, afin de permettre à dix ministres libéraux d'entrer dans le cabinet, de faire un cabinet de coalition, afin que les deux partis politiques du pays puissent tous les deux travailler ensemble à la participation de la guerre. Voulez-vous, messieurs, les noms des ministres qui faisaient partie du cabinet de coalition ? Les honorables Borden, Foster, Cochrane, White (un ancien libéral, je crois), Doherty, Meighen, Reed, Kemp, Loughheed, Robertson et Arthur Meighen, pour les conservateurs ; les honorables Ballantyne, Sifton, Calder, Carvell, MacLean, Guthrie, pour les libéraux. Je vous déclare que ce sont là des faits publics, ce n'est pas de l'invention.

## Les LIBERAUX VOTENT LE PRINCIPE DE LA CONSCRIPTION

Je déclare que lorsqu'il s'est agi de faire exécuter la loi de guerre, les deux partis se sont réunis et ont fait un cabinet de coalition dont je vous ai donné les noms. Il y avait autant de libéraux que de conservateurs. Lorsque, au mois de juin 1917, on mettait devant la Chambre une loi de conscription dans ce pays, il y a eu un Canadien-français, le député de Berthier, M. Barrette, qui a proposé un amendement à l'effet qu'on ne prît pas le vote là-dessus, mais qu'on renvoyât cette loi à six mois, que l'on ne votât pas la loi de conscription au pays, mais qu'on la jetât au panier. Le vote a donné le résultat suivant : sur une représentation de 235 députés, neuf seulement ont voté l'amendement, et parmi ces neuf, il n'y avait pas un seul député libéral. Les neuf qui ont voté sont : Achim, Barrette, Bellemare, Boulay, Décary, Girard, Guilbault, Paquette, et l'hon. Patenaude. Trouvez-vous un libéral qui ait voté l'amendement ? Voulez-vous maintenant les noms des députés qui ont voté contre ? Je vais vous les nommer : l'hon. Jacques Bureau, des Trois-Rivières, Boivin, Bourassa, Boyer, Cardin, Délisle, Ethier, Fournier, Gauvreau, Demers, Lapointe, Lavergne, sir Wilfrid Laurier, Rodolphe Lemieux, Martin, Pacaud, Papineau, Séguin, Verville. Voilà les Canadiens français qui ont voté pour le principe de la conscription.

Ceci est écrit dans les livres de la Chambre des Communes. Quand ces gens viennent vous dire qu'ils ont voté contre la conscription, ils mentent au livre même de la Chambre.

J'ai voulu établir les responsabilités de chacun afin que tout le monde comprenne bien que dans cette lutte-ci, ce n'est pas une lutte de préjugés, mais une lutte de raisonnement, et les circonstances sont trop sérieuses pour permettre que le peuple de la province de Québec soit dirigé par des gens qui veulent l'aveugler. C'est pourquoi j'ai mis devant vous des documents publics, afin d'instruire le peuple sur tous les faits qui se sont passés en Chambre.

## UNE GUERRE SANS PRECEDENT

A l'heure actuelle, messieurs, nous avons une élection dans le pays. Une élection veut dire que vous devez juger, et pour juger convenablement, vous devez savoir ; vous devez juger ce qui s'est passé et vous

devez aussi juger ce qui se passe actuellement afin que vous puissiez bien avoir tout votre esprit, toute votre intelligence, pour pouvoir prévenir ce qui pourrait arriver.

Dans l'élection actuelle, il y a des nationalistes qui disent que nous ne devrions jamais participer aux guerres de l'Empire. Je l'ai toujours été un peu. Mais je ne puis avoir la conviction que le Canada pouvait laisser faire la grande guerre mondiale de 1914-18, sans y participer. Ce n'était pas possible. Le Canada a fait dans cette circonstance une exception à la loi générale.

### LES TROIS PARTIS

A l'heure qu'il est, il y a devant vous trois partis politiques, vous avez devant vous trois chefs. L'un de ces chefs est M. Crerar, qui s'est associé à M. Wood, des Etats-Unis, et qui à l'heure actuelle conduit le parti des fermiers de l'Ouest. Ce grand parti des fermiers de l'Ouest ne peut pas convenir à la province de Québec par sa politique : nous ne pouvons accepter le libre-échange, et nous ne pouvons pas accepter la réciprocité avec les Etats-Unis, je dirai plus : l'annexion avec les Etats-Unis. Ce premier groupe de politiciens a des aspirations qui ne sont pas en conformité avec nos exigences, avec nos besoins, et nous ne pouvons appartenir à ce parti.

Le deuxième, celui qui a apparemment à sa tête l'hon. Mackenzie King, et dont le véritable chef est Fielding, dans une convention tenue à Ottawa en 1919, après la guerre, a fait une profession de foi, dans laquelle M. King, M. Fielding et autres ont exposé leur idée de libre-échange, et cette profession de foi, ils l'ont prise comme motto de leur politique. Mais alors qu'ils sont devant vous, devant les électeurs, vous les voyez pour la plupart d'entr'eux déchirer le papier sur lequel ils avaient écrit leur programme. Vous avez vu lors du banquet donné à l'honorable M. Lemieux à Montréal, un des principaux chefs du parti libéral, sir Lomer Gouin, dire qu'il ne voulait pas du libre-échange, et qu'il était devenu protectionniste.

Le troisième groupe est celui auquel nous appartenons.

### QUE FONT LES LIBERAUX

On nous blâme encore, on nous fait des crimes à nous, citoyens libres, d'avoir fait notre entrée dans le ministère Meighen. Que font les libéraux, eux, que font les libéraux de la province de Québec, alors

qu'ils font des alliances avec les ministres qui firent partie du cabinet de coalition ? Serait-ce alors un crime pour moi, docteur Normand, pour l'honorable Monty, de Montréal, pour l'honorable M. Belley, de Québec, d'entrer dans le ministère avec des chefs conservateurs qui ont contribué à l'administration du pays durant la guerre ? Est-ce qu'il n'y a pas même un crime pour les gens de la province de Québec, les Canadiens-français libéraux de Québec, qui s'allient à M. Fielding, un autre chef libéral, qui a administré le pays dans le cabinet Borden, lors du cabinet de coalition ?

### LE DEFI DE M. MEIGHEN

On nous a représenté dans la province de Québec que le premier ministre du Canada (vous le verrez aux Trois-Rivières) est une espèce de lion qui mangeait du Canadien-français et du catholique. Connaissez-vous d'où ça vient, messieurs ? Il n'y a pas si longtemps que le Très Honorable M. Meighen, premier ministre du Canada est dans la politique ; il y est depuis huit ans, et ce n'est que l'année dernière qu'un journal de Toronto, "le Globe," le 4 août 1920, je crois, a publié un article disant que l'honorable M. Meighen avait prononcé en Chambre un discours tendant à insulter le race canadienne-française. "Le Globe" a dit cela, et les journaux libéraux, "le Canada", de Montréal, "le Soleil", de Québec, organes des libéraux, ont publié et republié cette calomnie devant les Canadiens-français afin de soulever le fanatisme, les préjugés contre le premier ministre du Canada. Savez-vous ce qui est arrivé, mes chers concitoyens ? C'est que le premier ministre du Canada, le 21 septembre 1920, environ un mois et demi après, ayant l'occasion d'être à Sherbrooke, dans la province de Québec, disait devant le peuple : "Le Globe a prétendu que j'avais prononcé en Chambre un discours insultant la race canadienne-française. Or, je dis publiquement que "le Globe" en a menti, je n'ai jamais prononcé de discours tendant à insulter la race canadienne-française, et d'ailleurs, il y a une preuve, c'est que les discours prononcés en Chambre sont écrits. Si j'ai prononcé un seul mot, une seule phrase tendant à insulter la race canadienne-française, que l'on prenne les discours en Chambre, et qu'on me montre la ligne où j'ai insulté les Canadiens français. Jamais de ma vie je n'ai dit ça. Je défie "le Globe" de Toronto, "le Canada", "le Soleil," de me produire une seule phrase dans laquelle j'ai pu insulter la race canadienne-française."

Vous ne connaissez pas, vous autres, le premier ministre du Canada, vous allez le connaître. M. Meighen, dans le mois de novembre, deux mois après, se trouvait à Toronto. Il était par conséquent dans la ville même où "le Globe" a donné ce rapport d'un discours prétendu prononcé en Chambre. Or, croyez-vous que M. Meighen, à Toronto, n'a pas tenu le même langage qu'à Sherbrooke ? Détrompez-vous. Il lança au "Globe" le défi et déclara en face de la population de Toronto qu'il estimait la province de Qubec et que jamais on ne pouvait trouver une phrase, une déclaration qui pourrait être de nature à l'insulter, dans les discours qu'il a prononcés. M. Meighen est venu à Montréal, le 30 septembre dernier, et, parlant au Monument National, il a lancé un défi public aux journaux de la province d'Ontario comme aux journaux de la province de Québec, tendant à dire que dans toute sa carrière parlementaire depuis huit années, il n'avait jamais prononcé un mot, fait une action de nature à ne pas montrer ses sympathies pour les Canadiens-français.

### LE PREMIER MINISTRE AUX TROIS-RIVIERES

Je vous disais tout à l'heure que vous alliez connaître le premier ministre du Canada. Il va venir ici aux Trois-Rivières, messieurs, et comme je connais M. Meighen pour un homme de haute intelligence et de haute franchise, je puis avertir dès ce soir tous ses détracteurs, tous ces voleurs de réputation, qu'ils prennent d'ici un mois les moyens de prouver qu'il ait dit la moindre chose qui soit de nature à nous insulter. (Applaudissements prolongés). Que tous les insulteurs qui disent que M. Meighen est un mangeur de catholiques, de Canadiens-français, viennent entendre M. Meighen leur dire : "Je vous défie de me montrer quoi que ce soit dans ma carrière, de nature à vous offenser." Que l'on donne à M. Meighen l'explication des accusations que l'on porte contre lui, qu'on dise et qu'on prouve qu'il est un imposteur, ou bien que ses insulteurs soient marqués au front de la réprobation publique.

### LA SITUATION DE L'APRES-GUERRE

Si nous examinons la situation du Canada, nous sommes obligés de dire que le Canada, à l'heure qu'il est souffre du résultat de la guerre, mais le Canada n'est pas le seul pays dans cette situation. Aux Etats-

Unis, on souffre peut-être moins, mais tous les pays de l'Europe souffrent énormément des résultats de la guerre. M. Meighen disait : "Si l'on excepte du budget du Canada ce que l'on a pris pour les dépenses de guerre, le Canada a été administré avec une telle économie que je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas une municipalité, ni même une industrie qui puisse montrer une situation financière aussi brillante."

La question de guerre jusqu'à la conscription, comme je vous le disais tout à l'heure, a été supportée par 226 membres sur 235 en Chambre. Elle a par conséquent été approuvée par la majorité des députés envoyés à Ottawa pour administrer le pays. A l'heure qu'il est, je suis convaincu que si l'on regarde la situation du Canada, on trouve qu'il n'y a qu'un seul moyen de sortir le Canada de la situation où il se trouve : c'est l'union des races anglaises et françaises à la direction des affaires du pays. Si nous en venons à la province de Qubec, nous sommes obligés de dire que la province de Québec est encore dans une situation plus pénible, dans une situation plus triste. Si vous voulez penser pour une minute, direz-vous que les affaires de la province de Québec sont mieux administrées alors que tous les Canadiens-français restent en bloc d'un côté, mieux administrées par les Anglais seuls, ou bien alors que nous aurons une représentation adéquate dans le ministère ?

### POURQUOI IL EST ENTRE DANS LE MINISTERE

Je viens là à un sujet plus personnel, et je vous demande la permission de parler de moi, car je suis obligé de donner des explications sur mon entrée dans le ministère.

On vous disait tout à l'heure, qu'il y a quinze jours, dans cette salle, l'un des orateurs dans une assemblée tenue par l'hon. Jacques Bureau, se demandait pourquoi le docteur Normand était entré dans le ministère Meighen. Il se permettait de me juger à son aune à lui, il disait que j'étais rentré là pour l'orgueil d'être ministre. Et bien, je vous dis non. J'ai été médecin, je suis médecin et c'est le titre le plus noble que je pourrai jamais avoir, le jour où je laisserai ce monde pour aller dans l'autre. (Applaudissements). Or, sans orgueil ni vantardises, permettez-moi de vous dire que ma profession, la profession médicale de ma province m'a décoré de tous les honneurs dont on ait pu décorer un médecin depuis vingt-cinq ans. J'ai eu l'honneur d'être son président pendant deux termes, à peu près sept années de temps. (Applaudissements). Il y aurait dans ce seul fait-là, tout ce qu'il faudrait pour suffire à mon orgueil mais je suis encore plus que cela dans la profession médicale. Depuis

1912, nous avons fait dans le pays une confédération des conseils médicaux de toutes les provinces. Or, au mois de juin dernier, j'avais l'honneur d'être nommé vice-président du conseil médical de tout mon pays. (Applaudissements). Si on doit parler d'honneur et d'orgueil, j'en ai eu à satiété. Et je porte ici à ma poitrine un bouton que Sa Sainteté Benoît XV m'a conféré, en me nommant commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand. Voilà encore de quoi suffire à mon orgueil. Ma position de ministre à Ottawa ne vaut pas ce bouton-là.

C'est facile de faire de la critique, de lancer des paroles acerbes contre les gens. Il est bien plus difficile de dire adieu à sa liberté, adieu à sa famille, à tout son bonheur, de dire adieu à presque toutes ses satisfactions pour rentrer dans une campagne aussi mouvementée, aussi difficile; c'est bien plus difficile et il n'y a pas d'or à Ottawa qui puisse me payer ça ! (Applaudissements prolongés.)

### UN PRECEDENT POUR LE CANADIEN FRANÇAIS

Je suis entré dans le ministère à Ottawa pour une seule raison, et je vais vous la donner: Oh! je n'ai jamais couru, moi, après un ministère à Ottawa. J'ai eu l'occasion de pouvoir entrer dans le ministère avec l'administration d'un grand portefeuille. J'ai répondu: non. J'ai eu l'occasion de rentrer dans le ministère d'Ottawa, comme ministre sans portefeuille, ce qui ne m'obligeait pas à assister aux séances et je pouvais continuer ma besogne aux Trois-Rivières. J'ai répondu: non. Mais le 21 septembre 1921, il y eut une minute où le premier ministre du Canada s'est tourné vers moi, et il m'a dit: "Docteur Normand, vous refusez de faire partie de mon cabinet comme ministre, mais vous ne pouvez pas refuser à la province de Québec d'entrer dans le cabinet en posant le principe qu'à l'avenir, quand le premier ministre du Canada sera un Anglais, le président du Conseil Privé sera un Canadien français. (Long applaudissements.)

Savez-vous pourquoi je suis dans le cabinet Meighen? J'y suis pour la race canadienne-française d'abord, pour la province de Québec d'abord, mais aussi pour le Canada tout entier, pour que la province de Québec prenne la place à laquelle elle a droit dans l'administration du pays. (Applaudissements.) Je dirai plus, peut-être qu'une des considérations qui m'a fait accepter cette position, a été le résultat de l'élection à la mairie en juillet dernier. Et savez-vous pourquoi? C'est que depuis

que je suis à la tête de l'administration municipale des Trois-Rivières, il ne s'est pas passé de journée, sans que je voie entrer dans mon bureau des gens qui disent: "Docteur, maire des Trois-Rivières, mon ami, je viens vous trouver parce que je n'ai pas d'ouvrage; j'ai une famille sur les bras, j'ai une femme, des enfants qui ont faim et je viens m'adresser à vous pour que vous me donniez l'occasion de leur procurer du pain." Or, en face du chômage qui vient, que je vois terrible pour l'hiver prochain, j'ai cru que par le sacrifice de ma vie je pouvais être utile à mes concitoyens, que par la position que j'ai aujourd'hui, je pourrais contribuer à leur donner de l'ouvrage et empêcher la misère dans les foyers. (Applaudissements.) Vous le savez pourquoi je suis ministre dans le cabinet Meighen. J'y suis pour la race canadienne-française et pour le Canada tout entier, je le suis pour le peuple à qui j'ai donné le meilleur de ma vie. (Applaudissements.)

Depuis le 21 septembre dernier, j'entends, dans Trois-Rivières, dans la présente lutte, des objections contre ma candidature. Savez-vous lesquelles? La première, c'est que lors des élections municipales dernières, j'aurais pris un engagement avec quelques amis dans la ville des Trois-Rivières, que je ne serais jamais candidat aux élections fédérales. Je dis que je n'ai pas pris d'engagement avec qui que ce soit et d'ailleurs les gens avec qui l'on prétend que j'aurais pris des engagements n'ont pas le front assez haut et le coeur assez grand pour que je prenne des engagements avec eux.

### TRAVAILLONS ENSEMBLE

Messieurs, je me rends compte des difficultés. Mais dans la province de Québec, province modèle de notre pays, ne trouverons-nous pas le moyen de vivre en paix avec les Anglo-canadiens; est-ce que dans la province de Québec, Anglo-canadiens et Franco-canadiens, nous nous chicanerons sur la question de race et nous ne pourrons pas marcher ensemble? Je me demande pourquoi l'Acte de la Confédération ne pourrait pas produire le même résultat dans la province et dans les autres provinces. Pourquoi ne pourrions-nous pas travailler ensemble au développement de notre pays? Cessons nos luttes de race. Comprenons donc une fois pour toutes qu'il ne s'agit plus de question de races, mais qu'il s'agit de faire le développement de notre pays, et que la première de toutes les conditions est l'union et l'harmonie des races. (Longue ovation.)





